



**CENTRE DE LOISIRS  
PÉRISCOLAIRE  
PROJET PÉDAGOGIQUE  
2023-2024  
ALSH « Péris'cool »**



Direction départementale  
de la cohésion sociale



## Sommaire

Introduction.....	page 3
<b>I / Descriptif de l'ALP.....</b>	<b>page 4</b>
Nature du centre.....	page 4
Organisateur.....	page 4
Lieu d'implantation.....	page 4-5
Description du lieu d'accueil.....	page 5
Effectifs.....	page 6
Période d'ouverture.....	page 6
Modalités de participation.....	page 6
<b>II / Rappel des objectifs généraux et éducatifs du PEdT.....</b>	<b>page 7</b>
<b>III / Intentions éducatives du directeur et de son équipe.....</b>	<b>page 7</b>
Enfants.....	page 8-9
Parents.....	page 10
Animateurs.....	page 11-12
<b>IV / Valeurs d'éducation populaire.....</b>	<b>page 12</b>
Être à l'écoute du plaisir de l'enfant.....	page 12
Aider l'enfant dans toutes les phases de son apprentissage.....	page 12-13
Responsabiliser un enfant.....	page 14
Respect des rythmes de l'enfant.....	page 15
Garantir la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant.....	page 15-16
<b>V / Fonctionnement général du Périscool.....</b>	<b>page 16</b>
Règles de vie de l'ALP.....	page 16-17
Déroulement d'une journée.....	page 17-18-19
Déroulement d'un mercredi après-midi.....	page 20
Nature des activités.....	page 20
Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).....	page 21
Accueil des enfants en situation de handicap.....	page 21-22
<b>VI / L'équipe d'animation.....</b>	<b>page 22</b>
Composition de l'équipe.....	page 22-23
Organisation du travail d'équipe.....	page 23
La formation des stagiaires.....	page 23
Ce que l'on attend d'un animateur périscolaire.....	page 24
<b>VII / Evaluation.....</b>	<b>page 25</b>
Conclusion.....	page 26

## Introduction

L'action de l'Accueil de Loisirs Périscolaires (ALP) s'intègre dans une démarche de complémentarité avec les autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille. A ce titre, chaque directeur rédige, avec son équipe, un projet pédagogique dans lequel il va énoncer ses objectifs.

Le projet pédagogique est un document précisant la mise en œuvre et les conditions de réalisation du Projet Éducatif du Territoire (PEDT). Il doit permettre de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne au sein de la structure. Il énonce en termes clairs la manière dont nous souhaitons accueillir l'enfant. Il est fondé sur la recherche de leur épanouissement et de leur implication dans la vie sociale dans le cadre de l'apprentissage du vivre ensemble. Il doit permettre à l'équipe d'élaborer les axes de travail, les grandes lignes à suivre.

Le projet pédagogique présente non seulement les objectifs que se fixent le directeur et l'équipe d'encadrement, mais également les actions et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs. Il n'est pas figé : il est adaptable en fonction des attentes des enfants et des situations rencontrées.

Le projet pédagogique est donc notre outil de travail, notre document de référence qui nous permettra de savoir si nous travaillons dans le même sens. Ce texte doit être dans les esprits de chacun pour qu'on puisse sans cesse s'appuyer dessus.

Ce projet reste bien évidemment ouvert aux idées de chacun. En aucun cas, ce projet est clos puisqu'il reste avant tout un travail d'équipe. Les animateurs doivent donc participer à son évolution.

## **I / Descriptif de l'ALP**

### ***Nature du centre***

Un ALP est une structure qui accueille des mineurs durant les temps pré et postcolaires. L'ALP concerne essentiellement l'animation des mercredis et du temps périscolaire. « Le Périss' cool » est le nom de l'ALP de Pérignat-Lès-Sarliève, qui accueille les enfants de la commune, ceux de son territoire, et également les enfants des communes voisines. Le nom de l'accueil et son logo ont été choisis par vote des enfants en 2018-2019. L'ALP est déclaré auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), et en collaboration avec la CAF du Puy-de-Dôme.

### ***Organisateur***

L'ALP a été pensé par les élus municipaux comme un lieu d'accueil, de détente, d'apprentissage de la vie en collectivité et de respect mutuel entre les enfants eux-mêmes et envers le personnel d'encadrement.

L'équipe d'animation et de direction du Périss' cool se réunissent en début d'année scolaire afin d'échanger et travailler sur le présent projet pédagogique. Celui-ci est travaillé en 4 temps :

- 1<sup>er</sup> temps : Proposition faite par le directeur
- 2<sup>ème</sup> temps : Lecture par les agents
- 3<sup>ème</sup> temps : Travail en commun lors de la 1<sup>ère</sup> réunion périscolaire (septembre)
- 4<sup>ème</sup> temps : Lecture finale et validation (octobre)

L'équipe d'animation garde à l'esprit qu'elle reflète le service public de proximité auprès de ses usagers, et de ce fait, doit adopter un comportement adéquat à ses fonctions : disponibilité, dynamisme, convivialité et bienveillance.

### ***Lieu d'implantation***

Petite commune au passé viticole, particulièrement tranquille de la banlieue sud de Clermont-Ferrand, Pérignat-Lès-Sarliève est implantée au pied du plateau de Gergovie.

Membre de CAM (Clermont Auvergne Métropole), la commune de 2 748 habitants s'étend sur 393 hectares.

Ses commerces, ses associations, ses installations publiques et les événements qui s'y déroulent en font une petite ville vivante et active et son environnement invite au bien être et à la découverte de la nature.

## ***Description du lieu d'accueil***

L'ALP se situe dans les locaux du groupe scolaire Jules Ferry.

Les salles d'activité sont :

- Une salle de restaurant avec self d'une capacité maximum de 100 personnes
- La salle des piliers située à côté du restaurant scolaire, 15 personnes
- De la salle Walt Disney (accueil du matin, pause méridienne, TAP, accueil du soir pour les enfants de l'école maternelle), 20 personnes
- De la salle Jules Verne (accueil du matin, pause méridienne, TAP, accueil du soir pour les enfants de l'école élémentaire), 50 personnes

L'ensemble du bâtiment est aux normes de sécurité pour l'accueil des enfants de l'école maternelle (après validation de la PMI) ce qui permet l'usage de toutes les salles pour les activités, toutes tranches d'âges confondues.

Les extérieurs sont divisés en deux parties :

- La cour de l'école élémentaire à laquelle nous avons accès et qui comprend un préau et un placard pour stocker notre matériel pédagogique ; en plus de la cour elle-même, un espace terrain en sable
- La cour de l'école maternelle à laquelle nous avons également accès et qui comprend une aire de jeux sur un sol en pneu recyclé qui se compose d'une fusée, d'un tape – fesse, d'une petite maison et d'un toboggan

Autres lieux à proximité du groupe scolaire Jules Ferry :

- Le parc municipal attenant à l'école (avec aire de jeu adaptée au 3-12 ans)
- Le square des anciens combattants
- Le City Stade
- Les cours de Tennis

La mairie de Pérignat-Lès-Sarliève met à notre disposition :

- l'Espace Charles Dorier (ECD) composée d'une salle pieds nus et d'une grande salle qui peut se diviser par une cloison amovible. (Équipée en vidéoprojecteur et matériel de sonorisation)
- La salle Colomb qui est également une salle pieds nus
- La salle Berthon (salle du conseil municipal possédant un vidéoprojecteur et un écran déroulant)
- La salle St- Exupéry (située au dessus du secrétariat de mairie)
- La salle Marco Polo / Bougainville / La Pérouse

## ***Effectifs***

Les normes d'encadrement varient en fonction de l'effectif et de l'âge des enfants accueillis, des activités proposées et de la taille de l'accueil.

En accueil périscolaire (avec PEdT) :

- un animateur pour 18 enfants pour les plus de 6 ans
- un animateur pour 14 enfants pour les moins de 6 ans

Le directeur est inclus dans les quotas d'encadrement lorsque l'effectif d'enfants accueilli ne dépasse pas 50.

## ***Période d'ouverture***

L'ALP ouvre ses portes le matin de la rentrée scolaire et ferme le soir du dernier jour de classe. Il accueille les enfants chaque matin de 7h15 à 8h20 (arrivées échelonnées) puis de 11h15 à 13h20 (pas de départs, ni d'arrivées, sauf sur présentation d'un certificat médical) et enfin les soirs de 16h30 à 18h30. (départs échelonnés)

## ***Modalité de participation à l'ALP***

L'inscription est obligatoire pour l'accueil des enfants aux services périscolaires et/ou aux TAP.

***Les enfants ayant trois ans dans l'année civile et scolarisés seront accueillis aux services périscolaires.***

Le dossier d'inscription est disponible auprès :

- du secrétariat de la municipalité
- le site internet: [www.perignat-les-sarlieve.fr](http://www.perignat-les-sarlieve.fr)

Le dossier d'inscription complet comprend les documents suivants :

- le dossier d'inscription
- la fiche sanitaire
- une copie des vaccinations
- l'annexe 2 signée du règlement intérieur
- l'attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident
- copie du jugement en cas de séparation des parents
- copie du Projet d'Accueil Individualisé (PAI) si nécessaire
- la fiche d'inscription des mercredis

Par la suite, la famille se verra attribuer un identifiant et un mot de passe afin d'accéder à la plateforme, « mon portail famille » où la famille doit réserver les divers créneaux (accueil du matin, cantine, accueil du soir, TAP, sur les formules du mercredi).

## II / Rappel des objectifs généraux et éducatifs du PEdT

### Objectifs généraux

- Mobiliser tous les acteurs du territoire afin de garantir une continuité éducative (entre le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire),
- Permettre les échanges entre les différents acteurs tout en respectant le domaine de compétence de chacun,
- Favoriser le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques.

### Objectifs éducatifs

- Coordonner de manière cohérente des activités périscolaires au sein d'une journée de classe afin de contribuer à l'épanouissement des enfants et à leur réussite scolaire,
- Proposer un environnement matériel et humain connu et stable,
- Optimiser le temps imparti pour la pratique des activités (proximité des équipements retenus, réduction des temps de trajet),
- Faire sens dans l'engagement contractuel entre la collectivité, M. le Préfet, M. le Directeur Académique de Services de l'Education Nationale (DASEN) et les partenaires type CAF, Conseil Départemental et Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- Proposer des activités variées à **tous** les enfants en maintenant un principe de **gratuité**,
- Privilégier l'accès des enfants à des projets valorisant leur autonomie et leur engagement citoyen afin qu'ils trouvent leur place dans la société.

### III / Intentions éducatives du directeur et de son équipe

- **Enfants :**
  - **Favoriser l'épanouissement et le bien-être des enfants : (objectif)**
- **Offrir des conditions d'accueil adaptées au public (action)**
  - En étant à l'écoute des enfants (moyen)
  - En aménageant les locaux afin que l'enfant ait des repères
  - En étant souriant et agréable
- **Être à l'écoute et disponible pour l'enfant**

- En se mettant à la hauteur des enfants
- En privilégiant des temps de discussion avec les enfants
- En prenant le temps d'écouter les enfants
- En s'adaptant aux différences de chacun
- **Mettre en place des activités variées**
  - En recherchant des nouvelles activités
  - En proposant des activités selon des thèmes différents
  - En proposant des activités intérieures ou des jeux extérieurs
- **Tenir compte du rythme de l'enfant**
  - En respectant les temps de repos de l'enfant (sieste, temps calme...)
  - En s'adaptant aux envies des enfants
  - En proposant des activités adaptées dans la durée et la difficulté
- **Mettre en place des moyens afin d'accueillir dans de bonnes conditions des enfants porteur de handicap**
  - En dialoguant avec les parents
  - En adaptant les locaux en fonction du handicap
  - En prenant contact avec les autres structures qui suivent l'enfant
  - En assurant une formation des animateurs
- **Développer les notions de bien vivre ensemble (objectif)**
- **Développer l'esprit d'entraide, de solidarité et de partage (action)**
  - En mettant en place des temps de discussion avec les enfants (moyen)
  - En inculquant un esprit d'équipe et d'entraide lors des jeux / activités

- En responsabilisant les plus grands en faveur des plus petits
- **Aider les enfants à assimiler les règles de la vie en collectivité (respect des camarades)**
  - En mettant en place un affichage des règles de vie
  - En incluant les enfants dans la rédaction des règles
  - En insistant sur le savoir vivre
- **Aider les enfants à devenir les citoyens de demain**
  - En insistant sur la politesse
  - En faisant participer les enfants au tri des déchets, le gaspillage alimentaire et l'économie d'énergie
  - En apprenant le respect des personnes, des lieux et du matériel
- **Mettre en place des temps d'échanges**
  - En mettant en place des temps de discussions sur différents sujet (bilan d'activités, fonctionnement de la structure...)
- **Développer l'autonomie de l'enfant (intentions)**
- **Guider les enfants lors de la réalisation des tâches quotidiennes (objectif)**
  - Participation des enfants à l'installation des activités, la préparation du temps goûter, le rangement...(action)
  - En mettant en place les moyens afin de permettre à l'enfant d'être le plus autonome possible
  - En aidant les enfants lors des tâches quotidiennes (lavage de main, habillage...) afin qu'ils soient capables de les faire seul
- **Laisser à l'enfant des temps lui permettant d'agir sans l'aide de l'adulte**
  - En laissant l'enfant être acteur de ses activités
  - En laissant du matériel à disposition des enfants (crayon, colle, jeux, livres, ouvrages...) afin qu'ils puissent être autonome

- **Impliquer les enfants dans l'organisation de son planning**
  - En laissant le choix des activités aux enfants (TAP)
  - En laissant la possibilité aux enfants de s'exprimer et de proposer des activités
- **Parents:**
  - **Impliquer les parents dans la vie du centre (objectif)**
- **Instaurer une relation de confiance avec les usagers (action)**
  - En mettant en place des temps d'échanges Parents / Enfants / Animateurs sur le temps d'accueil du matin et du soir ; possibilité de rencontres sur le temps de pause méridienne (moyen)
  - En organisant un spectacle périscolaire / le grand jeu / l'expo-photo où parents et enfants viennent ensemble passer un moment de détente et de convivialité (avant vacances d'avril)
  - En mettant en place des animations hors les murs sur la commune (inauguration City Stade / Labellisation du parc comme zone refuge pour les oiseaux / cooking family)
- **Communiquer sur les réalisations des enfants et le travail des animateurs**
  - En utilisant les nouveaux moyens de communication (site internet de la mairie, logiciel ICAP)
  - En améliorant l'affichage au sein de la structure
- **Associer les parents à la réalisation de projet**
  - En sollicitant leur aide pour le don de matériels spécifiques (TAP)
  - En communiquant sur les réalisations des enfants (Fête des parents, Noël, Halloween)
- **Animateurs :**
  - **Permettre à chacun d'exercer son travail dans de bonnes conditions (objectif)**
- **Garantir une cohésion d'équipe au service du projet de la structure (action)**

- En mettant en place des temps de préparations (1h par réunion périscolaire) (moyen)
- En mettant en place des temps de réunion en commun (1h par réunion périscolaire)
- **Mettre en place un cadre agréable pour les animateurs**
  - En respectant les règles d'encadrement de la DDCS
  - En mettant en place les moyens matériels afin de permettre aux animateurs de finaliser leur projet
- **Mettre en place des temps d'échanges régulier entre tous les intervenants**
  - En mettant en place des temps de réunion en commun (mensuelle avec les animateurs / trimestrielle avec les ATSEM)
  - En ayant des temps d'échanges réguliers avec l'équipe enseignante (quotidien)
  - En ayant des temps d'échanges réguliers avec les élus et la DGS (hebdomadaires voir quotidiens)
- **Assurer une formation du personnel périscolaire**
  - En indiquant aux animateurs la marche à suivre pour accéder aux formations du CNFPT et du DAHLIR
  - En proposant aux animateurs des formations mise en place par des organismes de formation aux métiers de l'animation
  - En faisant des réunions à thèmes

À l'ALP, il est important de faire passer de bons moments aux enfants et de leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille.

C'est un lieu où l'on aime venir s'amuser, apprendre, rencontrer de nouvelles personnes.

C'est un endroit d'où l'on ressort avec plein de bons souvenirs.

Le Péris'cool est source d'expériences à échanger et à raconter, source de connaissances et d'épanouissement : c'est un lieu de socialisation.

#### **IV/ Valeurs de l'Éducation Populaire**

### ***Etre à l'écoute du plaisir de l'enfant***

L'équipe s'efforce de maintenir le plaisir des enfants lorsqu'ils sont au PÉris'cool et ce, quel que soit le temps de la journée ou l'activité menée. Exploité à des fins éducatives, le plaisir est la condition pour que tout être humain s'épanouisse et se développe.

Moyens :

- Une activité procure du plaisir à partir du moment où l'on a envie de la faire. L'équipe doit être à l'écoute des désirs des enfants tout en étant force de proposition et en cherchant le positionnement juste pour que les enfants puissent apprécier ces propositions.
- L'inconnu peut parfois faire peur d'où le refus de pratiquer chez l'enfant. Ne connaissant pas l'activité, il peut parfois être réticent. Quelle que soit la raison de son manque d'enthousiasme, l'attitude de l'animateur reste déterminante. Il doit savoir écouter pour comprendre puis réagir intelligemment en motivant et valorisant l'enfant.
- Attention, il faut faire preuve de discernement. Lorsqu'il s'agit de faire comprendre à un enfant qu'il a dépassé les limites, cela ne s'accompagne que rarement de plaisir chez lui ! Il est toujours important d'exposer et d'expliquer à un enfant en quoi il a dépassé les limites (pourquoi tel interdit ?)
- Le plaisir des enfants passe aussi par le fait d'être face à des animateurs qui se plaisent à travailler ensemble et qui font leur possible pour qu'il en soit ainsi.

### ***Aider l'enfant dans toutes les phases de son apprentissage***

Un enfant qui arrive en ALP est fragilisé par la nouveauté des lieux, le mode de vie différent de celui qu'il connaît et surtout par les autres enfants et adultes présents qu'il ne connaît pas. Il faut que l'enfant arrive à se créer un monde qui lui appartient, dans lequel, il trouve des repères et où il se sente bien. La séparation avec sa famille peut être, chez le jeune enfant, source d'angoisses et peut avoir des conséquences sur son développement si elle est mal vécue. Si cette séparation est bien vécue, elle va représenter pour l'enfant une occasion de grandir, d'acquérir une plus grande autonomie. Le rôle de l'équipe d'encadrement va être d'accompagner l'enfant en assurant un cadre où il pourra, petit à petit, réussir à se débrouiller seul. Il est important que cette progression se fasse au rythme de l'enfant et non au rythme imposé par l'adulte. Il ne s'agit pas de plonger l'enfant dans le « grand bain de l'autonomie », source d'insécurité tant physique qu'affective : mettons en avant les capacités de chaque enfant, plutôt que ses difficultés.

Il convient de tout mettre en œuvre pour assurer sa sécurité affective. L'enfant va découvrir un monde inconnu pour lui : l'ALP avec d'autres enfants, de nouveaux adultes, de nouvelles règles de vie. Il est important qu'il puisse se créer des repères dans le temps, dans l'espace et dans ses relations avec les autres.

Le jeune enfant a besoin de vivre dans un groupe restreint, où sa place est reconnue, où il ne

se sent pas perdu parmi les autres, où il peut avoir de véritables échanges avec les autres enfants et l'adulte. L'hygiène et la sécurité physique de l'enfant sont importantes. L'adulte doit y être extrêmement vigilant.

Il est donc important de ne pas oublier que l'enfant se construit à l'aide de repères stables, que ce soit dans l'espace, dans le temps ou encore dans ses relations avec les autres (enfants et adultes). Notre travail consiste à mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire ses repères. La construction de ces repères va permettre à l'enfant de prendre confiance et d'acquérir une plus grande autonomie.

L'enfant, de par son âge et ses capacités, n'est pas toujours en mesure d'exprimer ce qu'il ressent et ses difficultés. C'est à l'adulte de décoder le langage de l'enfant. La plupart du temps, un enfant quidésobéit aux règles, s'énerve, se montre désagréable... est un enfant qui tente de dire quelque chose à l'adulte. Celui-ci doit comprendre, à ce moment-là, que l'enfant ne se sent pas bien : il peut ne pas avoir saisi ce qui se passe, être angoissé, avoir subi une injustice, être en quête affective... Dans tous les cas, l'adulte doit essayer d'analyser le comportement de l'enfant pour lui permettre de remédier à ce mal être.

Moyens :

- Les animateurs doivent prendre le temps de s'intéresser à chaque enfant, d'accorder des temps individuels (et pas seulement collectifs) aux enfants. Le fait de s'intéresser à un enfant en particulier le valorise, lui fait prendre confiance en ses capacités et le sécurise. Cela passe par la connaissance du prénom de chaque enfant et le respect de chacun dans sa vie privée. L'adulte ne doit pas chercher à connaître tout de la vie de l'enfant mais doit être à l'écoute de ce que l'enfant a envie de confier. Par contre, il est important que l'équipe ait connaissance du vécu de l'enfant pour mieux le comprendre : cela sera discuté en réunion d'équipe (par exemple, il est important d'être informé du décès d'un parent pour comprendre les réactions de l'enfant).
  
- L'animateur a un rôle de médiateur entre les enfants et c'est à lui d'être sans cesse vigilant pour savoir, en cas de conflit, ce qui est juste ou non. L'injustice est très mal vécue, quel que soit l'âge. Alors, pour un enfant qui est dans les apprentissages, qui commence à découvrir « le bien et le mal », le positionnement de l'adulte est extrêmement important. C'est donc à l'animateur d'accompagner les enfants dans la gestion des conflits de la vie collective (tricherie, disputes, difficultés de partage,...). En cas d'erreurs de la part de l'animateur, celui-ci doit le verbaliser auprès des enfants. Il n'est pas honteux de se tromper, l'erreur est humaine, reconnaître ses erreurs fait grandir l'âme. À travers les actes de l'adulte, l'enfant apprend petit à petit le droit à l'erreur mais apprend également à réparer ses fautes.

### ***Responsabiliser un enfant***

Les enfants aiment imiter les adultes. Lorsqu'ils décident d'aider, ce n'est pas tant pour participer aux tâches, que pour faire « comme les grands ». Peu importe ! C'est une bonne chose et nous devons encourager cette démarche. De cette façon, les enfants sauront qu'ils ont une place importante et un rôle à jouer au PÉriscool.

Quand l'enfant grandit, il a une place à prendre dans tous ses lieux de vie (famille, école, ALP...). La participation aux activités de la vie quotidienne du PÉriscool ne peut être que positive pour l'enfant (à condition qu'elles soient adaptées à son âge). En accomplissant certaines tâches, il en retire de la fierté et aussi un peu d'indépendance. Il nous montre qu'il est capable de faire certaines choses et par la même occasion qu'il peut s'occuper de lui.

Les enfants sont capables d'assumer certaines responsabilités et sont contents de participer à la vie en collectivité. Sous notre surveillance et avec notre aide, ils peuvent nous aider à ranger, à faire la vaisselle...

N'hésitons pas à leur demander de « l'aide ». C'est une façon pour eux de prendre confiance en leurs capacités et de se responsabiliser. Ils seront contents de savoir qu'ils ont participé à la vie en collectivité. Il faut les encourager et les féliciter quand ils aident, même si ce n'est pas fait dans les règles de l'art. Ne brisons pas ces élans de volonté et ces initiatives en étant trop exigeants sur le résultat. Il faut aussi faire en sorte que la participation des enfants ne soit pas trop répétitive, cela sera moins contraignant et ils y prendront plus de plaisir.

Cependant, évitons de solliciter tout le temps l'aide des enfants. Leur petite contribution ne doit pas devenir une corvée. L'aspect ludique reste essentiel.

Moyens :

- L'animateur donnera donc des responsabilités à l'enfant tout en l'aidant, en l'accompagnant afin que l'enfant puisse assumer réellement la tâche qui lui a été confiée.
- Les responsabilités peuvent être d'ordre personnel pour l'enfant, envers les autres, envers le matériel, envers l'environnement...

### ***Respect des rythmes de l'enfant***

Chaque enfant a des rythmes spécifiques : temps de repos, de sommeil, d'activités... C'est à l'ALP et aux animateurs de s'adapter aux rythmes de l'enfant, et non le contraire. En aucun cas, les contraintes de la collectivité doivent être un frein au respect des rythmes des enfants.

Les besoins de sommeil pour les plus petits, de repos pour tous, sont très importants. Le repos n'est en aucun cas une perte de temps mais permet simplement le bon

développement de l'enfant. L'ALP doit donc être organisé de façon à répondre au besoin de sommeil et de repos de chaque enfant. Les animateurs, quant à eux, doivent être à l'écoute des signes de fatigue des enfants (bâillement, frottement des yeux, énervement, irascibilité, perte de capacités...).

Les activités doivent être adaptées à l'âge et aux capacités des enfants. Pour des petits par exemple, on ne peut pas leur demander de se concentrer sur une même activité durant un temps trop long. Ce respect des temps d'activité permet à l'enfant de pouvoir profiter pleinement de l'activité.

Moyens :

- Inviter l'enfant à dormir ou se reposer lorsqu'il a sommeil.
- Aménager un coin coussins où il pourra aller librement se reposer (Disponible en salle Jules Verne)
- Respecter le temps de jeu de l'enfant (interrompre brutalement le jeu de l'enfant est source de frustration ; lui expliquer, au contraire, que la fin du jeu est proche est mieux accepté par l'enfant).

### ***Garantir la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant***

Quelle que soit l'intervention que l'on fait auprès d'un enfant (soigner, consoler, rassurer...), elle doit être faite avec les gestes appropriés. Gardons toujours cela à l'esprit.

- En ce qui concerne la sécurité physique : Avant toute activité, les animateurs doivent définir puis préparer le lieu, se procurer le matériel nécessaire et avoir réfléchi aux éventuels dangers. Toute activité doit donc découler d'une réflexion menée auparavant. Les animateurs doivent évidemment surveiller les enfants durant leurs activités et y participer avec le recul nécessaire. L'activité doit être adaptée à la tranche d'âge des enfants et à chaque enfant individuellement. Par exemple, si nous savons que dans le groupe, un enfant a des difficultés spécifiques, il faut penser à cet enfant et adapter l'activité afin que chacun puisse y participer.  
Les animateurs doivent se renseigner et connaître les particularités du public accueilli (fiche sanitaire, allergies, renseignement sur l'enfant ).
- En ce qui concerne la sécurité morale :  
L'équipe doit le respect, à tous les niveaux, aux enfants.  
Nous devons surveiller notre langage, notre tenue vestimentaire, nos attitudes envers les enfants et entre adultes...  
Nous avons le devoir de respecter l'éducation que reçoit chaque enfant.

Chaque animateur se doit d'être discret quant à ce qu'il est personnellement.

- En ce qui concerne la sécurité affective : Nous ne devons pas oublier que nous ne sommes pas les parents ! Il faut savoir gérer avec grande prudence les effusions et tout attachement qu'il peut y avoir entre l'animateur et l'enfant.

Chaque animateur doit s'attacher à avoir la même attitude envers tous les enfants et ne pas montrer de favoritisme.

Méfions-nous des violences verbales qui, si elles peuvent paraître anodines pour un adulte, peuvent blesser un enfant. La violence d'un adulte envers un enfant, quelle qu'elle soit (verbale, physique, psychologique) est un abus de pouvoir !

Nous nous attacherons à créer un climat sain où chacun pourra s'exprimer sans contrainte et où la parole de chacun sera écoutée et prise en compte.

Moyens :

- Alternar les activités physiques et calmes, ainsi que les moments en grand groupe et les moments en plus petits groupes. Permettre les activités individuelles autant que la pratique collective. Créer des groupes qui respectent les tranches d'âge (on pourra par contre décider de mélanger les tranches d'âge pour des activités bien spécifiques avec un projet bien défini).
- Donner à chaque animateur la responsabilité d'un groupe d'enfants et son suivi dans tous les gestes de la vie quotidienne.
- Poser des repères en respectant la journée type établie par l'équipe.

## **V / Fonctionnement général du Péris'cool**

### ***Règles de vie de l'ALP***

Les règles de vie ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs. Il est souhaitable de ratifier ces règles avec les enfants, afin qu'elles émanent d'eux et pas des adultes, mais aussi dans le but qu'elles soient plus facilement assimilées par eux-mêmes. Ces règles sont travaillées chaque année avec les enfants. Elles sont affichées à l'ALP pour servir d'appui et de référence, autant aux enfants qu'aux animateurs. Elles peuvent être même signées par les enfants. En cas de non-respect, les animateurs doivent prendre le temps de rediscuter de ces règles avec les enfants. Ces règles sont également expliquées à chaque nouvel enfant qui arrive au Péris'cool.

En cas de non-respect du règlement, les animateurs discutent avec l'enfant pour définir la sanction. La sanction doit être menée par le même adulte du début à la fin (par exemple, si un adulte sanctionne un enfant en lui demandant de l'aider à ranger la salle, c'est ce même adulte qui expliquera le pourquoi de la sanction, qui accompagnera l'enfant dans sa réalisation et qui lèvera la sanction). Si l'acte de l'enfant est jugé « grave » par l'équipe, il en sera référé aux parents. De même, si le comportement d'un enfant, malgré les explications ou les sanctions de l'équipe, venait à se répéter, une discussion avec les parents s'imposera.

Attention, l'enfant ne doit pas avoir peur des répercussions familiales lorsqu'il est à l'ALP. Dans l'idéal, les choses se règlent au sein de la structure, avec l'équipe d'animation.

Les parents n'ont pas besoin d'être au courant de tout ce qui se passe au PÉris'cool. C'est à l'équipe de juger de la gravité des faits et si oui ou non, il est important que les parents soient au courant de ce qu'a fait l'enfant.

### ***Déroulement d'une journée :***

	Accueil du matin	Enseignement scolaire	Pause méridienne	Enseignement scolaire	TAP	Accueil du soir
Lundi	7:15-8:20	8:20-11:30	11:30-13:20	13:20-16:00	16:00-16:30	16:30-18:30
Mardi	7:15-8:20	8:20-11:30	11:30-13:20	13:20-15:30	15:30-16:30	16:30-18:30
Jeudi	7:15-8:20	8:20-11:30	11:30-13:20	13:20-16:00	16:00-16:30	16:30-18:30
Vendredi	7:15-8:20	8:20-11:30	11:30-13:20	13:20-15:30	15:30-16:30	16:30-18:30
	Accueil du matin	Enseignement scolaire	Pause méridienne	Départ et/ou arrivée échelonné	Accueil après-midi	Accueil du soir
Mercredi	7:15-8:20	8:20-11:30	11:30-12:30	12:30-13:30	13:30-16:30	16:30-18:30

### ***Accueil du matin***

#### ***Maternelle***

L'accueil doit être une réussite pour permettre à l'enfant de passer une bonne journée. Il est donc important de permettre à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains, les animateurs, les jeux... L'enfant doit être libre de choisir son activité et d'en changer. L'animateur enregistre la présence de l'arrivant et doit être disponible, à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société... sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information. Les enfants de maternelle peuvent mettre leurs chaussons (si besoin, selon la météo, se concerter avec les institutrices en maternelle si possible).

#### ***Élémentaire***

Au PÉris'cool, les enfants arrivent à partir de 7h15 et ce de manière échelonnée jusqu'à 8h20. Les parents accompagnent l'enfant jusqu'à la porte du centre, l'animateur en charge des enfants de l'école élémentaire pointe l'arrivée de l'enfant.

Lorsqu'il arrive, l'enfant est accueilli par un animateur. L'enfant pose ses affaires à son porte-manteau, prend le temps de dire au revoir à son papa ou à sa maman. L'animateur est là pour rassurer l'enfant et l'accompagner vers l'activité de son choix.

### ***Pause méridienne***

#### ***Maternelle***

À partir de 11h15, les animateurs passent chercher devant chaque classe les élèves de maternelle. Un passage aux toilettes est effectué puis les enfants sont pointés sur le registre de présence (tablette logiciel ICAP) par le directeur adjoint, ils prennent place au restaurant scolaire. Par classe, avant d'entrée, dans le restaurant scolaire, les élèves prennent leur serviette de table. Il est demandé aux parents de fournir une serviette en tissu marquée au nom de l'enfant, dans un sac hermétique. Un service à table leur est proposé.

À la suite de leur repas, les enfants de l'école maternelle se voient proposer de manière quotidienne un temps calme qui se traduit par des ateliers de relaxation ou de lecture de contes et d'histoires. Les petites sections sont amenées à prendre part à un temps de repos à partir de 13h sous la responsabilité d'une Atsem en collaboration avec l'animateur (-rice) périscolaire. Ce temps de repos continue sur le temps scolaire.

### ***Élémentaire***

Un self-service, mis en place depuis septembre 2019, permet aux enfants de l'école d'organiser leur pause méridienne suivant leurs besoins.

Les élèves doivent se rendre avec leur serviette de table, dans leur cour pour effectuer l'appel de la classe, toute entrée des enfants au self fait l'objet d'un pointage.

Le temps de pause méridienne est un axe majeur de notre accueil périscolaire qui permet à l'équipe d'animation de travailler avec les enfants de l'élémentaire et de la maternelle sur des projets de plus grande envergure, comme la réalisation d'un spectacle de fin d'année, un grand jeu périscolaire ou encore une exposition photos.

Ce projet est mis en place après les vacances de toussaint et s'étale jusqu'au mois d'avril, moment choisi par l'équipe d'animation pour inviter les parents à venir voir ce que les enfants ont réalisé au sein du Pêris'cool. Ce moment est considéré par la direction de l'ALP comme la vitrine de l'accueil.

Un travail de suivi quotidien est mis en place en continu avec le chef cuisinier sur la thématique de l'équilibre alimentaire et sensibilisation à la découverte du goût.

Une commission restauration a lieu une fois par trimestre, pour échanger avec la société de restauration, les représentants des parents d'élèves, l'élue en charge des affaires scolaires et l'ALP, et une fois par an avec un groupe d'enfants volontaires.

### ***Temps d'Activités Périscolaires***

Les activités TAP, mises en place les mardis et vendredis de 15h30 à 16h30, permettent entre deux périodes de vacances d'approfondir une thématique bien spécifique. (sport, art, culturel, environnement, citoyenneté et science)  
(Ex: multisports, dessins dirigés, initiation à l'anglais, arts créatifs...)

Les TAP des lundis et des jeudis, de 16h à 16h30, sont également des moments

où les enfants prennent le temps de goûter ensemble et par la suite de jouer à ce qu'ils veulent, sans forcément les solliciter à nouveau en fin de journée, dans le respect du rythme de chacun.

Un pointage présentiel est effectué une fois que les enfants sont installés.

## **Accueil du soir**

### **Maternelle**

Les animateurs maternels vont chercher devant les salles de classe les enfants qui sont inscrits à l'accueil du soir.

Les parents récupèrent leurs enfants de manière échelonnée. La responsabilité de l'équipe s'arrête dès que l'enfant est confié à la personne chargée de le récupérer.

Le départ est un temps d'accompagnement où l'enfant va se séparer du groupe. C'est le moment de l'aurevoir, de la liaison entre le PÉRISCOOL et le milieu familial. On se quitte pour mieux se retrouver la prochaine fois.

Les animateurs se rendent disponibles auprès des enfants durant les temps d'activités et de jeux libres.

Des ateliers pédagogiques avec des thématiques spécifiques (les activités artistiques, les jeux collaboratifs, l'aide aux devoirs, les ateliers de vie quotidienne) sont mis en place sur l'accueil du soir.

### **Élémentaire**

Après le temps scolaire, les enseignants ouvrent le grand portail pour la sortie, les équipes d'animation sont en place pour accueillir les enfants au temps d'accueil du soir.

Ces derniers ont la possibilité de participer à des activités périscolaires de nature diverses et variées ou bien de ne rien faire, c'est à dire, prendre le temps de lire un livre dans l'espace détente prévu à cet effet (salle Jules Verne) ou sous le préau (selon la météo) ou encore de jouer librement dans la cour à leur propre jeu, tout cela sous la vigilance de l'équipe d'animation.

Un temps d'aide aux devoirs est proposé les lundi, mardi et jeudi. Les enfants de CP et de CE bénéficient d'une attention particulière pour l'apprentissage de l'écriture et de la lecture, celle-ci concerne également les élèves du cours moyen qui en feraient la demande.

Lorsque les animateurs ont récupéré tous les enfants, ils reviennent à l'ALP. Les enfants posent leurs affaires, vont se laver les mains pour s'installer pour le goûter. Une fois terminé, les enfants aident à débarrasser et nettoyer les tables, puis les enfants inscrits à l'aide aux devoirs proposée par l'ALP s'installent, tandis que les autres se dirigent vers les activités de leurs choix.

***Nous effectuerons les pointages une fois tous dans les salles d'accueil. Tout enfant qui n'est pas récupéré à la sortie ou autorisé à rentrer seul sera automatiquement reconduit à l'ALP.***

### **Déroulement d'un mercredi après-midi**

Le temps d'accueil du mercredi est découpé en 3 temps possibles :

- 11h30-12h30 : pause méridienne puis de 12h30-13h30 : départs / arrivées échelonnées
- 13h30-16h30 : accueil du mercredi après midi
- 16h30-18h30 : départ échelonné

L'accueil des mercredis : l'équipe d'animation pense qu'il est nécessaire de faire une coupure avec la routine scolaire.

Lors de la préparation des plannings, les animateurs essaient au mieux de proposer des activités adaptées qui feront découvrir aux enfants de nouvelles choses, en passant par le sport, la culture, les sciences, l'intergénérationnel, l'actualité, la nature, l'écologie ainsi que la sensibilisation à toutes formes d'art également.

À la fin de chaque période, l'équipe d'animation essaie de proposer une sortie ou une activité qui sort les enfants de leur routine scolaire.

L'équipe d'animation propose un programme à thème pour chaque période entre les vacances.

De plus, nous avons la chance de pouvoir inclure dans les plannings des projets en partenariat avec des associations comme la LPO, Teqap (Jardin Pédagogique), Quadrille et Crinolines mais aussi des projets intergénérationnels avec les différentes structures de la commune (Domitys, CCAS).

L'équipe d'animation profite de ce temps plus propice pour accentuer l'apprentissage de la vie quotidienne en collectivité ainsi que des notions de respect, citoyenneté, écologie.

Refusant volontairement de se bloquer sur des horaires bien arrêtés, les plannings peuvent évoluer à tout moment en fonction des besoins et des envies des enfants. Et tout cela, toujours dans la bonne humeur !

### ***Nature des activités***

Des activités sportives, culturelles, artistiques, scientifiques et de découverte de la nature sont proposées aux enfants du groupe scolaire sur les divers temps d'accueil qui rythment une journée type : accueil du matin, pause méridienne, TAP et l'accueil du soir.

Le temps des TAP ou de la pause méridienne sont propices à la mise en place de ces activités car il n'y a pas de départ ou d'arrivée du public sur ces temps d'animation.

### ***Protocole d'Accueil Individualisé (PAI)***

Un protocole peut être mis en place par la famille, l'Education Nationale et la Mairie. Celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir plus rapidement en cas de déclenchement de certaines maladies chez l'enfant (ex. épilepsie ; diabète ; asthme), et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Les médicaments pour les enfants de l'école maternelle sont rangés dans un placard adjacent au bureau de la directrice de l'école maternelle. Pour les enfants de l'école élémentaire, leurs médicaments sont rangés dans le bureau du périscolaire (armoire grise fermée à clef)

Une liste des enfants bénéficiant d'un PAI a été affichée sur le placard à pharmacie de la Direction. Cette liste n'est pas visible par tous pour respecter la vie privée des enfants.

Il est spécifié si le PAI concerne une allergie alimentaire (ex : asthme, diabète, épilepsie) et la procédure à suivre. Une attention toute particulière sur les PAI devra être mise en place en début d'année scolaire avec le chef cuisinier.

### ***L'accueil des enfants en situation de Handicap***

#### **Moteur, Physique et Sensoriel :**

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontrera les parents et l'enfant et nous verrons ce qui pourra être mise en place pour permettre un meilleur accompagnement de celui-ci comme :

- l'aménagement du planning pour l'enfant qui serait en situation de handicap moteur ou sensorielle
- l'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins etc... sans le surprotéger
- la nécessité de former un animateur référent au sein de l'équipe

Si les parents et l'enfant le souhaitent, l'équipe d'animation trouvera des moyens pour sensibiliser les autres enfants à bien accueillir l'enfant qui serait en situation de handicap (vidéo, théâtre).

Comme indiqué plus haut, l'enfant ne devra pas être surprotégé, il ne se retrouvera pas isolé dans une salle à part, il sera inclus dans l'activité avec les autres et, selon le handicap, un animateur pourrait être mis avec lui en permanence en surnombre.

L'équipe d'animation s'organise pour l'accueil des enfants en situation de handicap.

Des agents périscolaires se forment via le CNFPT et le DAHLIR 63 pour permettre une prise en charge optimale des enfants en situation de handicap. En cas de demande, l'équipe d'animation s'adaptera aux besoins de l'enfant et ajustera le contenu pédagogique.

## **VI / L'Équipe d'Animation**

### ***Composition de l'équipe***

L'équipe de direction est responsable de la sécurité physique, morale et affective des enfants accueillis, de la communication avec l'organisateur (la commune), les familles et les partenaires, de la formation des animateurs stagiaires et la formation continue des animateurs non-stagiaires et de la rédaction puis de la mise en œuvre du projet pédagogique.

L'animateur du Centre de Loisirs a pour mission d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants qu'il a en charge, d'accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets, d'assurer une relation de qualité avec les enfants, qu'elle soit collective ou individuelle, et d'encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.

Ensemble, les animateurs forment avec l'équipe de direction, l'équipe pédagogique qui se donne pour mission de mettre en œuvre le projet pédagogique.

### Personnels et Encadrants

Une directrice titulaire du BEATEP Enfance-jeunesse / BAFD

Un directeur remplaçant titulaire du BPJEPS LTP

1 animateur titulaire du BPJEPS LTP

1 animatrice titulaire du BPJEPS APT

1 animateur stagiaire BPJEPS APT

2 animateurs titulaires du BAFA

1 animatrice titulaire de  
l'Accompagnant Educatif Petite  
Enfance

6 agents techniques

4 agents territoriaux spécialisé des écoles maternelles ATSEM

1 renfort ATSEM

### Intervenants extérieurs

- Le Handball Club Pérignatois (HCP),
- Le Tennis Club Pérignatois (TCP),
- Bibliothèque (FLEPP),
- M. Gosse Rémy (théâtre),
- M. Sablayrolles Bertrand (Multisports)

### ***Organisation du travail d'équipe***

L'équipe se réunit le premier mardi de chaque mois de 9h30 à 11h (salle des piliers) afin :

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique (elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs).
- De préparer les activités.

- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.

L'équipe de direction et l'ensemble du personnel y participent. Les réunions sont animées par l'équipe de direction. L'équipe a, à sa disposition, de la documentation afin d'organiser au mieux les activités (livres d'activités, classeur d'animation avec fiches techniques d'activités...). Ce temps de réunion doit permettre à l'équipe pédagogique d'échanger, identifier des freins et surtout trouver des leviers.

Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

Plusieurs cahiers de liaison sont mis en place et doivent être alimentés de manière quotidienne ou hebdomadaire par l'équipe d'animation afin de faire du lien entre les divers temps d'accueil (registre des Bobos, registre des comportements des enfants, registre des travaux sur le groupe scolaire).

### ***La formation des stagiaires***

Une formation des animateurs stagiaires est assurée par l'équipe de direction afin :

- De consolider les connaissances sur les jeunes enfants.
- De faire le lien entre la théorie et la pratique.
- D'analyser sa pratique pour affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur.
- D'acquérir de nouvelles compétences techniques.

L'équipe pédagogique est garante de la formation des animateurs et assure leur validation. Les critères de validation sont précisés en début de stage.

La formation personnelle est aussi là pour enrichir les compétences collectives.

### ***Ce que l'on attend d'un animateur***

L'animateur est garant du bon fonctionnement du centre en accord avec le projet pédagogique.

Tout propos exprimé ou acte contraire à la loi sera sanctionné par la direction de l'ALP.

L'équipe n'a pas à mêler les enfants à des problèmes internes, qu'ils soient d'ordre professionnels ou privés.

L'animateur est membre d'une équipe composée de plusieurs animateurs et de l'équipe de direction.

Cette équipe périscolaire a la responsabilité :

- De l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs (salles d'activités, sanitaires...).
- De la structuration de la journée (rythme, temps calme, temps du repas, temps d'activité...).
- Des règles de vie.

Chaque animateur a la responsabilité d'un groupe d'enfants et a donc plus

particulièrement la responsabilité :

- De réfléchir aux dangers, choisir et préparer le lieu de l'activité et le matériel.
- De veiller à établir une progression dans l'activité.
- D'adapter l'activité à la tranche d'âge et aux individus.
- De connaître les particularités de chaque enfant (fiche sanitaire et de renseignements).
- De prendre en compte les rites d'endormissement de chaque enfant faisant la sieste.
- De la santé et de l'hygiène.
- Des premiers moments (accueil, premiers repas...).
- Des relations avec la famille (réunion avec les familles...).

L'animateur doit être vigilant, présent et disponible à tout moment. Des réunions de préparation sont obligatoires :

- Pour faire connaissance avec les autres personnes.
- Pour s'approprier le projet pédagogique.
- Pour élaborer le projet de fonctionnement propre à chaque groupe d'âge.
- Pour pratiquer des activités ensemble.

Il est absolument indispensable d'être tous en accord avec le projet pédagogique pour travailler ensemble.

## **VII / Evaluation**

### ***Les Modalités d'évaluation de l'accueil***

#### Evaluation par les Enfants

Chaque année, un questionnaire de satisfaction est remis aux enfants de l'école élémentaire afin d'évaluer les activités TAP qui se déroulent les mardis et vendredis.

Les enfants de l'école maternelle fréquentant les TAP des mardis et vendredis évaluent ces activités avec leurs animatrices par un jeu de question réponse à main levée.

#### Evaluation par les Parents

Les parents reçoivent un questionnaire intitulé « Votre avis nous intéresse » en milieu d'année puis un deuxième en fin d'année scolaire. Ce questionnaire permet d'évaluer tous les temps d'accueils périscolaires (matin, pause méridienne, accueil du soir, mercredi)

#### Evaluation par l'Équipe d'Animation

L'équipe d'animation profite des réunions mensuelles pour évaluer ces actions mises en place ; les dernières réunions de l'année scolaire (avril-mai-juin) permettent une évaluation en profondeur de ce projet pédagogique qui est remis à jour pour la rentrée suivante.

L'offre pédagogique est réajustée par l'équipe.

Des entretiens individuels sont effectués chaque année en Janvier / Février afin d'évaluer le travail de l'agent sur l'année écoulée .

#### Crise Sanitaire – COVID 19:

Suite à la crise sanitaire, les activités physiques et sportives se tiennent de préférence en extérieur, à proximité du groupe scolaire, via le City Stade, les cours de tennis ou le square des anciens combattants.

Lors des activités en intérieur ou de la pause méridienne, l'équipe d'animation veillera au respect des gestes barrières (distanciation sociale, lavage des mains, désinfection du matériel pédagogique, port du masque en élémentaire, non brassage des groupes de classes prédéfinies), à la bonne ventilation de la salle d'activité toutes les 15 min.

## Conclusion

Ce projet pédagogique a pour but d'être en permanence retravailler suite aux réflexions d'équipe. Chaque personne de l'équipe doit pouvoir donner son avis. Tout questionnement doit être posé en réunion d'équipe pour pouvoir en discuter. C'est grâce à tout cela que notre travail pourra être de qualité.

Notre travail est centré sur les enfants. C'est pour eux que nous sommes là, et notre travail est de pouvoir assurer le bien-être de chaque enfant. Dans cette logique, il conviendra de se poser sans cesse la question de savoir pourquoi l'on fait telle ou telle chose, il faut donner du sens à notre action. Le travail d'équipe permettra de répondre à ces questions, réfléchissant ensemble à quelles solutions apporter, quelle attitude ou quelle activité mettre en place.

La motivation de l'équipe à vouloir « faire du bon travail » est primordiale pour ensemble, arriver à offrir un environnement sain et riche en activités aux enfants. Nous sommes là pour les enfants, à nous de réfléchir dans ce sens...